



Ça vous parle ? Parlons-en !

Dans le monde de l'entreprise, chaque minute compte. Ne laissez pas la prévention des risques professionnels devenir un casse-tête dans votre quotidien.

Avec PRESTAL, faites-en une force !

PRESTAL Lot

107, Quai Cavaignac
CS 60261
46005 Cahors
05 65 23 08 60

PRESTAL Aveyron

13, Avenue de l'Entreprise
Parc des Moutiers
12000 Rodez
05 65 42 63 24

contact@prestal.org

prestal.org

RELAIS DE PRÉVENTION

**TRANSFORMEZ LA SÉCURITÉ
EN UN ATOUT POUR VOTRE ENTREPRISE**

© PRESTAL, SEPTEMBRE 2024 - Crédit image : Freepik Dazem Zgic, SankiPetro

➤ LA PRÉVENTION, VOTRE ATOUT PERFORMANCE !

Vous êtes à la recherche d'opportunités pour améliorer la sécurité et optimiser le bien-être dans votre entreprise ? Vous vous sentez démuni face à un accident du travail ? Vous souhaitez mettre en place une démarche de prévention durable dans votre entreprise ? Vous souhaitez fidéliser vos salariés ?

Nous avons une solution spécialement conçue pour vous : les **Relais de Prévention**.

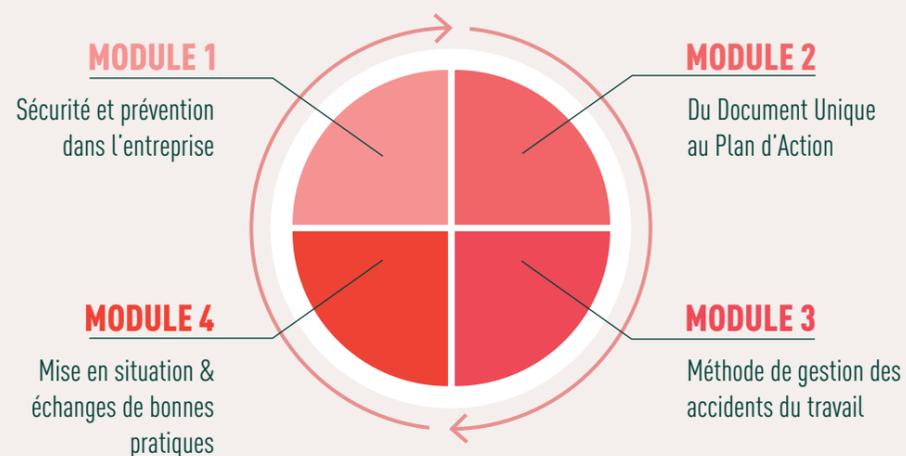
En effet, la prévention des risques professionnels n'est pas qu'une obligation. C'est une réelle opportunité pour améliorer l'efficacité et la longévité de votre entreprise. Le dispositif **Relais de Prévention** déployé par les équipes PRESTAL est sous le format formation-action. Il est pensé pour transformer la prévention des risques en un atout stratégique pour votre entreprise.

Relais de Prévention, c'est :

- 4 modules de formation en demi-journée,
- pour vous aider à développer et/ou compléter vos compétences,
- un suivi personnalisé pour renforcer le lien avec PRESTAL,

➤ COMMENT DEVENIR RELAIS DE PRÉVENTION ?

En validant les 4 modules de formation suivants :



" Dès notre première session, nous avons vu le potentiel pour notre entreprise. Non seulement il nous a permis de renforcer notre approche de la sécurité, mais il a également créé un partenariat continu qui nous aide à maintenir un environnement de travail optimal. Nous abordons à présent la prévention avec assurance et efficacité."

Denis ROBLET,
Chef d'entreprise
AVEYRON POÊLES

L'engagement dans ce dispositif est gratuit, compris dans votre cotisation annuelle socle.

➤ DES BÉNÉFICES IMMÉDIATS

Avec ce dispositif de formation-action, gagnez en :

- Connaissances sur la prévention-santé au travail
- Capacité d'analyse autour des accidents du travail dans votre entreprise
- Analyse des risques professionnels dans votre secteur d'activité

➤ POUR QUELS RÉSULTATS ?

- Une aide sur l'élaboration de votre Document Unique d'Evaluation des Risques
- Un plan d'action pour réduire les risques
- Des priorités clairement définies
- La reconnaissance avec le label «Relais de Prévention»

" Lorsque le dispositif Relais de Prévention nous a été présenté, nous n'avons pas hésité une seule seconde à nous engager ! En effet, cette démarche apparaît comme une solution efficace et concrète pour améliorer notre démarche de prévention, au plus près de nos équipes, grâce à nos relais interne et à l'expertise de l'équipe PRESTAL."

Anne QUATREFAGES,
Directrice Ressources Humaines
ALTRIANE (ex UDSMA)

